

NOTE DE PRÉSENTATION NON TECHNIQUE

Projet éolien de Confortement de Coupelle-Neuve

Nom du parc : projet éolien de confortement de COUPELLE-NEUVE (SEPE « LES DIX HUIT »)

Présentation du projet.

Le **projet éolien de confortement de COUPELLE-NEUVE** est situé dans la région Hauts-de-France / département du Pas-de-Calais, et plus particulièrement sur le territoire intercommunal de la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois.

La zone d'implantation est située à 16 km au Nord-Ouest du centre-ville de HESDIN, ainsi qu'à 30 km au Sud-Ouest de SAINT-OMER et à 38 km à l'Est de LE TOUQUET.

L'implantation des éoliennes concerne la commune de **COUPELLE-NEUVE** (pour 2 éoliennes E115 de 3MW et un poste de livraison).

Le pétitionnaire est la SARL **Sociétés d'Exploitation de Parcs Éoliens (SEPE) « LES DIX HUIT »**, filiale à 100% de la société OSTWIND International.

Modèle d'éolienne envisagé pour ce projet :

L'éolienne Enercon E115 :

Les éoliennes CN04 et CN09 présentent une hauteur de moyeu de 92,05 mètres et un diamètre de rotor de 115 mètres, soit une hauteur totale en bout de pale de 149,9 mètres,

Ces éoliennes ont une puissance de 3MW.

Coordonnées des éoliennes en WGS 84 (degrés, minutes, secondes – N50°29'30.1"-E002°05'40.1") :

Noms	Latitude			Longitude			Altitude terrain à cet emplacement (en mètres)	Hauteur sommitale de l'obstacle (en mètres)		
	Degrés	Minutes	Secondes	Degrés	Minutes	Secondes				
CN04	N	50	29	30.1	E	2	05	40.1	143,74	150
CN09	N	50	29	50.4	E	2	05	53.2	152,58	150

Historique du projet

- ✓ 2007-2008 : Implantation d'un premier parc éolien intitulé Fruges 1 de 70 éoliennes sur la communauté de communes
- ✓ 2011: Premiers échanges avec la Communauté de Communes pour un projet de densification
- ✓ 2012-2015 : Concertation et développement du projet Fruges 2
- ✓ 2015 – 18 décembre : Dépôt du projet éolien intitulé Fruges 2
- ✓ 6 mars 2017 : Autorisation de 17 éoliennes et refus de 10 machines dont 2 pour la proximité aux équipements RTE.
- ✓ Mai 2017 : Concertation avec RTE pour le déplacement des éoliennes (Avis favorable)
- ✓ Novembre 2017: Délibération favorable du conseil municipal de Coupelle-Neuve pour déposer le projet de 2 machines conformément aux attentes de RTE
- ✓ 2018- 28 février : Permanence publique + articles de presse

